

Compte rendu de la réunion ordinaire du Conseil Municipal du 09 janvier 2020

Suite à une convocation du 03 janvier 2020 les membres du Conseil Municipal de la commune de Marcilly sur Seine se sont réunis le 09 janvier 2020 à 20 h 30 à la salle du Conseil sous la présidence du Maire Jacques-Henri RAMBAUD.

Présents : Jacques-Henri RAMBAUD, Michel DOYEN, Eric BOURGEOIS, Bernard PLÉAU, Claude GENTY, Patrick LACOUR, Dominique NOLLEZ , Patrick MULLER, Pierre BABINOT, Jean-Claude LACAUGIRAUD , Benoît BASSAC, Pascal DOYEN, Samuel PATÉ.

Absents excusés : Valérie MAYEUX donne pouvoir à Jacques-Henri RAMBAUD.

Absente : Hélène DESQUIENS

Secrétaire : Michel DOYEN

Public : Monsieur Dominique BARRAULT

Ordre du Jour

1. APPROBATION DU PROCES-VERBAL DE LA DERNIERE SEANCE

Le compte rendu est adopté à l'unanimité.

2. CONVENTION CHEMIN EOLIENNES

Suite à la note de synthèse transmise aux Conseillers Municipaux , et dans le cadre de l'étude d'implantation d'éoliennes, un contrat doit être signé pour l'usage d'un chemin communal. Le Conseil Municipal accepte à la majorité avec une abstention.

3. ARRETE DU PROJET PLU

Le PLU de Marcilly sur Seine est terminé. Il convient de l'arrêter avant la transmission aux différentes administrations. Le Conseil Municipal accepte à la majorité avec une abstention.

4. VOTE TARIFS COLOMBARIUM

Comme prévu, un colombarium sera bientôt installé au cimetière. Les tarifs de concessions sont à définir. Le Conseil, à la majorité avec une abstention, retient :

- Pour 30 ans : 600 €
- Pour 50 ans : 800 €
- Perpétuité : 2 000 € + frais d'enregistrement

5. DEMANDE DE SUBVENTION DETR 2020 POUR LA RAMPE ACCESSIBILITE MAIRIE

Le Maire demande si un dossier de DETR (Dotation d'Equipement des Territoires Ruraux) doit être déposé, en 2020, pour l'installation de la rampe d'accès aux personnes à mobilité réduite de la mairie.

Le Conseil Municipal décide, à l'unanimité, de reporter le projet.

6. AFFAIRES DIVERSES

• MARQUAGE AU SOL TRAVERSE

Un pré-marquage a été effectué par la société T1 sur la partie rénovée de la RD 51. Pour des raisons climatiques, le marquage définitif ainsi que les bandes de « Stop » ne seront terminés qu'au printemps, ils seront réalisés en résine.

- **ENFOUISSEMENT ROUTE DE SARON**

Le SIEM (Syndicat Intercommunal d'Energies de la Marne) a proposé l'enfouissement des lignes sur le dernier tronçon de la route de Saron. Le reste à charge pour la Commune serait d'environ 67 000 €. Cette dépense est inenvisageable pour Marcilly.

- **RADARS PEDAGOGIQUES**

Des batteries ont été achetées pour remettre en fonction les radars pédagogiques. Ils seront réinstallés lors de la dépose des décorations de Noël : un route de Saron l'autre route de Sézanne.

- **TAILLE DES TILLEULS**

Nous avons tenté de trouver une entreprise moins chère pour la taille des tilleuls. Malheureusement notre recherche a été vaine. C'est donc toujours la société TTET qui réalisera la taille des tilleuls courant février.

- **TAPIS EGLISE**

La moquette située à l'église sera réinstallée sur le podium qui a été modifié derrière l'autel. Un tapis a été acheté pour la remplacer.

- **DONNEES SECURITE ROUTIERE**

Le Maire donne lecture des données 2018 de la sécurité routière dans le Département de la Marne :472 accidents corporels induisant 641 victimes, dont 41 tués, 188 blessés hospitalisés et 410 blessés légers.

- **VENTE BOULANGERIE**

Le Maire informe que le bâtiment de l'ancienne boulangerie fait l'objet d'une proposition de vente à usage d'habitation.

- **PASTILLES IODES**

Il semblerait que de nombreux habitants du village n'ont pas reçu l'information de la centrale nucléaire pour le retrait des pastilles d'iodes en pharmacie. Le Maire propose qu'une note soit adressée à l'ensemble de la population.

- **PUBLICATION DU COMPTE RENDU**

Compte tenu de la fermeture de la mairie du 13 au 17 janvier, la publication du compte rendu de ce Conseil sera, exceptionnellement, effectuée semaine 4.

Tour de table

Michel DOYEN précise qu'il a assisté à la réunion d'information sur le Plan Communal de Sauvegarde le 18 décembre 2019 à Potangis.

Jean-Claude LACAUGIRAUD s'étonne que des poubelles ne soient pas installées sur les aires de repos de la vélovoie. Le Maire précise que les travaux ne sont pas terminés et que les équipements sont encore incomplets.

Public : Dominique BARRAULT s'étonne de ne pas pouvoir imprimer le calendrier d'enlèvement des ordures ménagères sur le site de la Commune. Le Maire n'en voit pas la raison, il propose de se renseigner.

La séance est levée à 21h30

Le Maire,

Jacques-Henri RAMBAUD

